

Côte-d'Or

Bientôt une réserve naturelle régionale à Vernot ?

Une enquête publique vient d'être lancée. En effet, le site du Peuptu de la Combe Chaignay, situé dans la commune de Vernot, fait actuellement l'objet d'un projet de classement en réserve naturelle régionale. L'objectif ? Pouvoir protéger au mieux une espèce rare de chauve-souris.

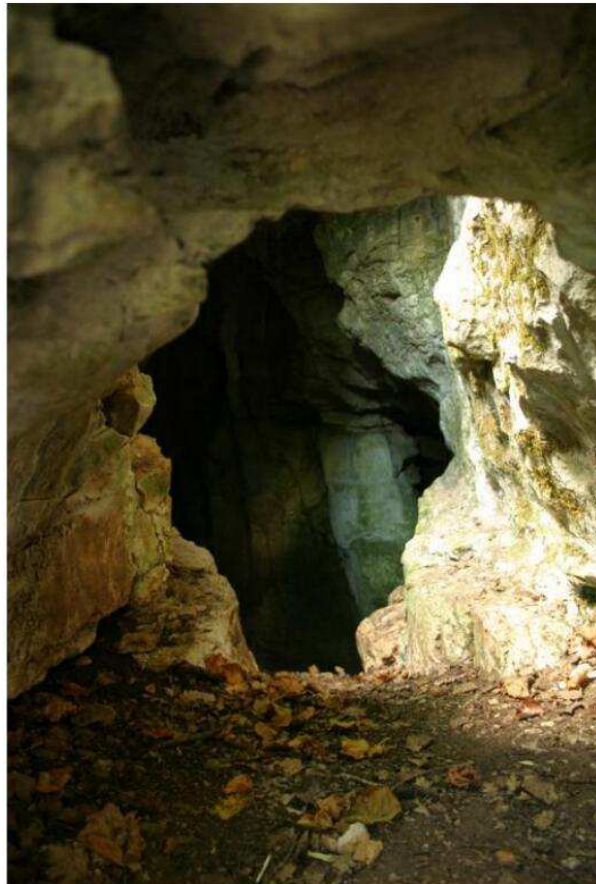
« C'est un projet assez ancien », explique Alexandre Cartier, chiropétérologue au sein de la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) et également responsable de toutes les actions chauve-souris au sein de l'association. « Cela fait plus de vingt ans qu'est né l'objectif d'une protection forte de cette cavité souterraine. C'est très long à mettre en place. »

Car dans la commune de Vernot, le site du Peuptu de la Combe Chaignay intéresse particulièrement la SHNA, qui porte ce projet de classement. « Elle fait partie des trois dernières cavités en Bourgogne à accueillir encore le minioptère de Schreibers, détaille Alexandre Cartier, c'est une des plus rares espèces de chauve-souris que l'on trouve en Bourgogne (lire par ailleurs). »

Compléter un réseau de cavités déjà classées

Espèce très mobile, elle peut se déplacer sur de grandes distances, contrairement à d'autres qui sont très sédentaires.

« Les études menées dans les années 1950-1960 ont permis de mettre en évidence tous les échanges existants entre des cavités du Jura, du Doubs, de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire



Le site du Peuptu de la Combe Chaignay à Vernot accueille une espèce rare de chauve-souris. Photo Alexandre Cartier

pour cette population de minioptères », souligne-t-il. Ce travail de protection de l'espèce n'est donc pas restreint à une cavité en Côte-d'Or. En Franche-Comté, ils ont déjà mis sept cavités en réserve naturelle régionale. Le but est de compléter le réseau avec les trois dernières où cette espèce est encore en nombre. « Et Vernot fait partie de ces trois sites clés », ajoute Alexandre Cartier. « L'objectif

est de leur redonner des cavités 100 % favorables, pour espérer un jour les voir revenir en nombre et en reproduction. »

Un site déjà mis en protection

Des moyens de protection avaient déjà été mis en place, comme la création d'une zone Natura 2000. « Il y a aussi eu tout un travail de concertation avec les acteurs du territoire », précise-t-il, notamment les spéléologues. « Car malheureusement, le site de Vernot, notamment, était fortement utilisé par les clubs spéléologiques, en tant que cavité école. »

Cette cavité naturelle est composée de deux entrées, un puits et une entrée basse, avec un réseau souterrain de 270 mètres de développement étagé sur deux niveaux. Une protection physique a également été mise en place, il y a

« Elle fait partie des trois dernières cavités en Bourgogne à accueillir encore le minioptère de Schreibers. »

Alexandre Cartier, chiropétérologue à la SHNA



Focus / Le minioptère de Schreibers

« Il s'agit d'une espèce 100 % cavernicole qui est plutôt présente dans le sud de la France », explique Alexandre Cartier. La Bourgogne constitue la limite nord de son aire de répartition. Le minioptère de Schreibers est une chauve-souris de taille moyenne, entre 50 et 62 millimètres, pour un poids compris entre 9 et 18 grammes. Il se caractérise par un museau court et de petites oreilles triangulaires ne dépassant pas les poils du crâne. Il a également un front bombé, des ailes longues et étroites ainsi qu'un pelage gris brun sur le dos et légèrement plus clair sur le ventre. En Côte-d'Or, il n'y a plus de preuves de reproduction de l'espèce.

Au début des années 2000, plus de 500 minioptères avaient été comptabilisés sur le site du Peuptu de la Combe Chaignay à Vernot, au prin-



Le minioptère de Schreibers est une chauve-souris qui vit essentiellement dans les grottes naturelles, mines, carrières. Photo Ludovic Jouve

temps et à l'automne. « En 2002, il y a eu une mortalité exceptionnelle au niveau national », précise-t-il. « Depuis 2002, nous n'avons jamais retrouvé des effectifs similaires. En revanche, ces dernières années, nous avons pu remonter à plus de 300 minioptères. »

trois ans, « pour éviter les intrusions humaines ». Des clôtures grillagées ont donc été installées « comme le minioptère, ne tolère pas les grillures, ne tolère pas les grillures sur une entrée de cavité ».

Une première enquête publique menée

Ainsi, une première enquête publique a commencé et durera trois mois. Le public est invité à formuler ses observations sur le sujet. En parallèle, les collectivités concernées sont également consultées (la commune de Vernot et l'intercommunalité des vallées de la Tille et de l'Ignon).

Les personnes qui le souhaitent ont jusqu'au 17 septembre pour se manifester. En fonction des retours, une nouvelle version du projet passera de nouveau en consultation publique durant trois mois. En parallèle, le conseil scientifique régional de protection de la nature donne également un avis. « Il faut compter environ un an », conclut-il. Le classement sera rendu officiel par une délibération du conseil régional.

● Catherine Bonnet

Par courrier au 4, square Castan, CS 51857, 25031 Besançon Cedex ou par courriel : contactrnr@bourgognefranche-comte.fr

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle régionale ?

Il s'agit d'un classement réglementaire. « Il y a une réglementation qui s'applique, spécifique aux objectifs de la réserve », complète Alexandre Cartier. « On parle des chauves-souris, mais le périmètre est un peu plus large que la cavité souterraine, il y a d'autres enjeux (faune, flore) qui sont réglementés aussi dans ce périmètre de réserve. » En effet, le périmètre proposé au classement couvre une surface de 36,604 hectares dont la totalité est en forêt domaniale. « C'est un outil qui apporte des moyens humains et financiers pour une gestion plus globale de ce site-là. »